



RÈGLEMENT 'ORI TAHITI NUI MEHURA COMPETITION – 2026

AU TAHITI PEARL BEACH RESORT – ARUE – LE DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026

Contact : register@oritahitinui.org

La 'ORI TAHITI NUI MEHURA COMPETITION – 2026 est ouverte à des formations de 5 danseuses ou 5 danseurs ou mixtes, âgés de 16 ans et plus, pour concourir le Dimanche 22 Novembre 2026 à partir de 08h30.

M1 Deux catégories de concours MEHURA sont ouvertes aux formations de 5 artistes :

- **Session 5 - Catégorie AMATEUR** (pour des formations composées majoritairement d'artistes n'ayant jamais été placés sur un podium de concours de 'Ori Tahiti ou n'étant pas réputés professionnels).
- **Session 6 - Catégorie PROFESSIONNEL.**

L'organisateur 'Ori Tahiti Nui se réserve le droit de reclasser une formation inscrite dans une catégorie ou l'autre au regard de sa notoriété ou de son palmarès. La formation sera informée de son reclassement par l'organisation dans les délais les plus brefs.

M2 Les modalités d'inscription

M2.1 L'inscription à la compétition doit être effectuée le 1er Novembre 2026 au plus tard, soit en ligne (['Ori Tahiti Nui Competitions](#)), soit pendant les journées d'inscription qui se tiendront à l'hôtel TAHITI PEARL BEACH RESORTS, dont les dates seront communiquées sur la [page Facebook](#) et le [site internet 'Ori tahiti Nui Competitions](#).

M2.2 Le formulaire d'engagement

Le formulaire d'engagement sera mis à disposition le jour de la compétition, prérempli avec les informations du participant (nom, prénom et date de naissance). Il devra obligatoirement être vérifié et signé par chaque participant lors de l'enregistrement afin de pouvoir accéder à la compétition. **Pour les participants mineurs**, le formulaire devra également être signé par le parent ou le tuteur légal.

M2.3 Le droit d'entrée dans la compétition est de 10 000 F CFP par formation de 5 danseuses, danseurs ou mixtes.

Le paiement s'effectuera lors des journées d'inscription à l'hôtel TAHITI PEARL BEACH RESORT dont les dates seront communiquées sur la [page Facebook](#) et le [site internet 'Ori tahiti Nui Competitions](#).

M3 Enregistrement et accès au concours de MEHURA : Le Dimanche 22 Novembre à partir de 07h00.

Les horaires sont sujets à modification en fonction du nombre d'inscriptions et les artistes en seront informés.

- **Session 5 - Catégorie AMATEUR :**
 - Enregistrement de 07h00 à 08h00 ;
 - **Compétition à partir de 08h30.**
- **Session 6 - Catégorie PROFESSIONNEL :**
 - Enregistrement de 10h30 à 11h30 ;
 - **Compétition à partir de 12h00.**

M4 Le protocole de la compétition

Il y a concours avec un minimum de 3 formations par catégorie.

Si ce nombre n'est pas atteint, il n'y a pas de concours dans la catégorie correspondante. Les formations inscrites (1 ou 2) peuvent se produire en démonstration si le timing le permet.

Un seul passage départage et classe les formations de chaque catégorie.

Les résultats sont connus lors des remises de prix qui ont lieu dans la Salle Endeavour.

Important: La formation gagnante en **MEHURA** catégorie **Professionnel** se produit lors de la soirée de gala du 'ORI TAHITI WORLD CHAMPIONSHIP – 2026 au « Tahiti Pearl Beach Resort - Arue », **le Dimanche 22 Novembre 2026, à partir de 18h30.**

M5 La musique de la compétition

Les groupes choisissent un chant et le **proposent à l'organisation le 1er Novembre 2026 au plus tard** pour validation et montage de la bande son de la compétition.

Un chant déjà choisi par un groupe ne peut être repris par un autre.

La durée du chant est de 3' minimum et 3'30 maximum.

M6 Les tenues de la compétition

M6.1 Les éléments de parure de la compétition

Les parures du concours de *Mehura* sont composées de végétaux (feuillages, drupes et fleurs) FRAIS ou SECS, de plumes, de coquillages, nacrés, ... etc.

L'ornement de tête (couronne, diadème, coiffe, bouquets divers sur piques, bandeau d'oreille à oreille ou partiel, tour de chignon ou de queue de cheval, etc...) **est obligatoire.**

La parure de cou assortie à l'ornement de tête est encouragée.

Les ornements de chevilles, poignets, bras, jambes, et... assortis à l'ornement de tête sont autorisés.

M6.2 Le costume de danseuse de MEHURA

Le tissu est uni ou imprimé de motifs *pāreu* (fleuris) ou *tapa*.

Les *Vahine* se présentent en robe longue cintrée ou en ensemble deux pièces à jupe longue impérativement (le *more* long est autorisé).

Le SATIN et le VELOUR sont interdits.

M6.3 Le costume de danseur de MEHURA

est un *pāreu tā'amu tihere* ou *tā'amu pāreu* ou un pantalon, en tissu uni ou imprimé de motifs *pāreu* (fleuri) ou *tapa*. Le torse est nu ou habillé d'un gilet ou d'une chemise.

Le SATIN et le VELOUR sont interdits.

M6.4 La perte d'un élément du costume sur scène est pénalisée.

M7 Le jury et les critères de jugement de la compétition

Le jury compte 4 à 6 personnalités du 'Ori tahiti aux compétences reconnues. Chaque membre du jury représente une seule voix délibérative. Le jury est souverain et ses décisions sont irrévocables.

Les membres du jury notent les prestations des formations selon les critères suivants :

Chorégraphie, maîtrise technique, synchronisation, transmission émotionnelle, concordance avec le thème, expression artistique (beauté de la prestation et costume).

M8 Les pénalités de la compétition

Les concurrents de la 'ORI TAHITI NUI MEHURA COMPETITIONS – 2026 s'engagent à prendre connaissance du

règlement du concours et à le respecter. **Chaque infraction au règlement constatée sera sanctionnée d'une pénalité de 10 points retirés du score final.**

M9 Les comportements contraires à l'esprit sportif

Les concurrents manifestant, lors de la compétition, des comportements contraires à l'esprit sportif seront

immédiatement disqualifiés.

Les comportements contraires à l'esprit sportif manifestés à l'annonce des résultats de la compétition, disqualifient leurs auteurs pour les **'ORI TAHITI NUI COMPETITIONS** ultérieures.